



## Comment contrer une vente par adjudication??

Par **Mika31000**, le **25/08/2009** à **19:01**

Bonjour, mon problème est le suivant: nous disposons de 6 mois pour procéder à la vente de notre maison afin d'éviter la vente par adjudication effectuée par la banque. Or il s'avère qu'une erreur de l'agence immobilière à retarder la vente de notre bien. La date butoir étant début juillet, nous disposons encore de 2 mois avant la vente par adjudication. A ce jour nous avons l'acheteur, l'avocat étant mesure de stopper la procédure mais la banque s'y oppose. Que peut-on donc faire dans ce cas tout en sachant qu'une clause avait été établie par le notaire pour que la banque récupère la totalité de la somme due ?